

## ÉVITER LA VOIE DE LA FACILITÉ

Le plan d'action d'Éduc'alcool pour l'année en cours comporte trois grands dossiers d'une importance capitale.

Le premier, c'est le programme « Dialogue Parents-Adolescents sur l'alcool ». Les recherches ont fait la preuve que le besoin était grand. Elles nous ont aussi montré que les visions des parents étaient très diversifiées. Il nous faut donc trouver les mots qui portent et le ton juste. Il faut répondre aux besoins variés et complexes. Il faut aussi tenir compte des choix des familles et faire nos suggestions sans heurter les convictions.

Le second, c'est la lutte à la consommation excessive qui fait mal à la société comme à l'image de l'industrie des boissons alcooliques. À première vue, le mandat ne semble pas si difficile à remplir mais, en ce domaine, c'est dans le choix des moyens que le défi est colossal. Il faut définir la notion de consommation excessive, la faire partager, identifier les groupes auprès desquels intervenir et le faire de manière respectueuse, mais efficace.

Le troisième, c'est le débat que nous lancerons sous peu en nos rangs sur le code d'éthique de l'industrie québécoise de l'alcool, comme il en existe dans d'autres pays. Nous touchons là un sujet délicat. Le contenu du code d'éthique, ses balises, ses limites et sa portée surtout, forceront des débats majeurs qui concernent nos membres issus de l'industrie, naturellement, mais qui concernent aussi toute la société québécoise.

En abordant de front ces trois grands dossiers, Éduc'alcool n'a pas choisi la voie la plus facile. Il a choisi la voie la plus responsable.

Jean-Guy Dubuc  
Président du conseil d'administration

## DIALOGUE PARENTS-ADOLESCENTS SUR L'ALCOOL :

## UN GRAND CHANTIER QUI PROGRESSE

Le projet de programme pour aider les parents à parler d'alcool avec leurs adolescents progresse à grands pas. Priorité d'Éduc'alcool pour l'année en cours, il fait l'objet d'un vaste chantier où la recherche joue un rôle essentiel et où la collaboration internationale s'est avérée particulièrement enrichissante.

Un rappel pour débiter : selon le plus récent sondage mené pour le compte d'Éduc'alcool, neuf Québécois sur dix considèrent que c'est avant tout la responsabilité des parents d'éduquer leurs enfants à l'alcool. Or, notre organisme n'avait pas de programme pour les aider à cette fin. Le chantier a donc pris forme dès la rentrée.

Pour alimenter sa réflexion, Éduc'alcool a commandé une revue de la recherche disponible pour connaître les éléments qui font le succès des programmes existants. Il a aussi demandé à toutes les organisations amies partout dans le monde de lui faire parvenir leurs propres programmes, histoire de s'en inspirer.

Des groupes de discussion avec des parents de jeunes de tous âges et de toutes conditions ont eu lieu en deux temps. En premier lieu, les parents ont été sondés sur leurs besoins, leurs attitudes et sur leur opinion des programmes venus d'ailleurs.

S'en est suivie la rédaction de la première ébauche d'un guide qui a été revu et corrigé considérablement et dont la dixième version a été soumise à de nouveaux groupes de parents. Ceux-ci ont réagi et apporté leur contribution.

Pour Éduc'alcool, il est essentiel de produire un outil de qualité qui réponde le mieux possible aux besoins de la majorité des parents d'ici. L'organisme a sondé à fond les attentes. Il en est à la phase de rédaction d'une version améliorée qui prend en compte toutes les

observations faites à la fois par les parents sondés et par des pédagogues reconnus.

Il faudra par la suite produire la publication, mais surtout la promouvoir. De fait, les recherches ont aussi fait ressortir que la grande majorité des parents n'était pas consciente de l'importance de parler d'alcool avec leurs jeunes enfants. Trop souvent, ils attendent que les problèmes surgissent avant d'aborder la question de front.

Organisme de prévention, Éduc'alcool est bien placé pour savoir que c'est avant l'apparition des problèmes que se font les interventions les plus efficaces. Il lui reste à en convaincre les parents et à leur offrir de les aider dans cette démarche.



# VINEXPO, COMME SI VOUS Y ÉTIEZ

Depuis dix ans déjà, Educ'alcool participe à l'opération Savoir boire, Savoir vivre dans le cadre de Vinexpo. C'est ainsi que tous les deux ans, Educ'alcool a assuré une présence sur les lieux mêmes du salon en plus de voir son président animer des activités d'échange et de dialogue sur des thèmes de responsabilité sociale.

Cette année toutefois, notre organisme a apporté une contribution toute particulière à cette activité qui rappelle leurs responsabilités



Le président Jean-Guy Dubuc entouré des participants au colloque. De droite à gauche : Jaime Gil-Robles (Espagne), Alexis Capitant (France), Jean Coussins (Grande-Bretagne), Hubert Sacy (Québec) et Patrick Rousseaux (France).

sociales aux professionnels de l'industrie des boissons alcooliques, à l'occasion du plus grand salon de vins et spiritueux au monde.

De fait, c'est Educ'alcool qui a été le maître d'œuvre du colloque qui s'est tenu à Bordeaux sur le thème : Responsabilité sociale des professionnels et lois du marché peuvent-elles cohabiter ?



Fort bien situé, le stand d'Éduc'alcool a vu défiler des centaines de visiteurs intéressés.

Cinq intervenants provenant de quatre pays ont présenté des expériences originales et prometteuses qui se sont déroulées en

France, au Royaume-Uni, en Espagne et au Québec, sous la présidence de Jean-Guy Dubuc qui a animé les débats et tiré les conclusions.

C'est ainsi que journalistes présents et participants ont pris connaissance du programme d'Éduc'alcool sur la grossesse et



Le colloque a été suivi d'un dîner offert aux intervenants par Vinexpo. Et comme cela se passait à la Saint-Jean Baptiste le 24 juin, on a servi du cidre de glace de chez nous et levé les verres à la fête du Québec.

l'alcool, de la campagne britannique du Portman Group pour contrer la consommation excessive, des projets scolaires qui ont vu le jour en Espagne avec Alcohol y Sociedad ainsi que des expériences françaises présentées par l'AFIVIN et Entreprise & Prévention.

De plus, Educ'alcool avait pignon sur rue en un lieu stratégique et particulièrement achalandé. À partir de ce stand, il a diffusé des milliers de publications qui présentaient ses différents programmes destinés aux jeunes et aux moins jeunes et répondu à bien des questions que se posaient des participants à son sujet.

## JEAN-GUY DUBUC, PRUD'HOMME DE LA JURADE DE SAINT-ÉMILION

Le président d'Éduc'alcool, Jean-Guy Dubuc, a été fait Prud'homme de la Jurade de Saint-Émilion. C'est un événement qui mérite d'être souligné, car au delà des qualités de l'homme, c'est le travail d'Éduc'alcool qui est aussi reconnu. En effet, dans le programme officiel de la cérémonie, on pouvait lire : « Homme de communication et de fortes convictions, Jean-Guy Dubuc est président d'Éduc'alcool. Il a assumé également la présidence de Savoir boire, Savoir vivre lors de trois éditions de Vinexpo. Il prône depuis toujours une consommation responsable où le plaisir de la dégustation rime avec modération. Aujourd'hui, nous souhaitons faire rimer pour lui Saint-Émilion avec admiration ».

## STATISTIQUE CANADA SE RANGE À L'OPINION D'ÉDUC'ALCOOL

À la suite des représentations faites par Éduc'alcool, Statistique Canada a accepté de ne plus additionner à l'avenir les litres de vin, de bière et de spiritueux dans le bulletin que l'organisme rend public au mois de juillet de chaque année pour faire état des ventes d'alcool au Canada.

Ce bulletin étant largement repris par les médias d'information, les données, telles que présentées, induisaient la population en erreur quant au niveau des ventes d'alcool. De fait, en additionnant sans les distinguer des litres de vin, de bière et de spiritueux, on plaçait le Québec au second rang du Canada en 2002 avec 114,2 litres d'alcool par habitant par année. Or, un litre de bière à 5 % d'alcool est différent d'un litre de vin à 12 % d'alcool et d'un litre de spiritueux à 40 % d'alcool. « Additionner ces litres tels quels sans les différencier, c'est littéralement additionner des



pommes et des oranges », a signalé le président Jean-Guy Dubuc dans sa lettre au statisticien en chef du Canada.

Ce dernier s'est rendu à l'argument d'Éduc'alcool, qui estime que pour mesurer adéquatement le niveau des ventes d'alcool, il importe de transformer les différents produits en alcool pur avant d'en faire la somme. « Nous sommes bien conscients de la valeur de votre point de vue et nous additionnerons les données sur la quantité totale d'alcool vendu en convertissant les volumes de ventes de bière, de

vin et de spiritueux en équivalents en alcool », signale le statisticien en chef dans sa réponse.

Ainsi, le Québec se retrouve dans la moyenne canadienne et non plus au sommet de l'échelle des ventes. Cela fait toute une différence.

### CONCOURS DE « CALAGE » DANS LES BARS :

## LE CORONER RETIENT LES SUGGESTIONS D'ÉDUC'ALCOOL



Le rapport du coroner sur la mort du jeune Alexandre Rail-Vaillancourt a fait une large place aux avis et suggestions d'Éduc'alcool. Rappelons que ce jeune homme de la région de Québec est décédé d'une intoxication à l'alcool à la suite d'un concours de « calage », où la personne qui parvenait à boire la plus grande quantité d'alcool le plus rapidement possible remportait un prix. Qu'une telle activité puisse se dérouler dans un bar en a étonné plus d'un. L'enquête du coroner devait faire la lumière sur les circonstances du décès et faire des recommandations pour éviter que pareille situation se reproduise. Éduc'alcool a comparu à l'enquête à titre de témoin-expert.

Dans son rapport final, la coroner Andrée Kronström fait plusieurs recommandations dont certaines concernent directement Éduc'alcool. Elle souligne que le cours « Action Service », conçu par

Éduc'alcool, l'ITHQ et la Ligue de sécurité du Québec, doit devenir obligatoire. Le cours est actuellement offert aux propriétaires, directeurs et serveurs des établissements licenciés sur une base facultative. Il les renseigne sur leurs obligations légales et réglementaires, sur les façons de prévenir la consommation excessive ainsi que sur les méthodes pour détecter et gérer des clients qui auraient trop bu.

La coroner insiste également sur l'importance de continuer à inciter les jeunes à la modération dans la consommation d'alcool et à leur faire connaître les dangers de l'intoxication alcoolique mortelle.

Pour ce qui est de la promotion de la modération et de la dénonciation de l'abus, c'est un mandat permanent d'Éduc'alcool que l'organisme remplit de manière systématique depuis des années. Par contre, pour ce qui concerne les dangers du « calage », c'est conjointement avec le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec qu'Éduc'alcool diffusera une nouvelle publication adressée aux jeunes et intitulée « Les dangers du calage d'alcool ». Cette publication sera lancée à l'occasion de la Semaine de prévention de la toxicomanie et sera largement diffusée auprès des jeunes.

POUR LA RENTRÉE DES ÉTUDIANTS :

## UNE CAMPAGNE CHOC À EFFET GARANTI

Poursuivant ses efforts sur la voie de la dénonciation des abus dans la consommation d'alcool, Éduc'alcool a lancé une campagne choc à la rentrée scolaire. Dans tous les cégeps et universités du Québec, trois affiches, parodiant des concours bien connus des étudiants, raillaient les effets néfastes de l'abus d'alcool.

Comme dans les vrais concours, la réponse est sous la capsule, mais c'est une réponse très spéciale : « Meilleure chance la prochaine fois. Vous avez raté votre première impression. », « Participez encore et encore ! Vous pourriez perdre la face et votre soirée. », « Félicitations ! Vous venez de gagner une gueule de bois. ». Les affiches et les calendriers conçus sur ces mêmes thèmes ont été largement diffusés dans les établissements d'enseignement.

Cette campagne avait été soumise à des groupes de discussion composés d'étudiantes et d'étudiants, qui l'avaient sélectionnée parmi bien d'autres. Éduc'alcool s'attendait donc à ce qu'elle soit appréciée. Mais le niveau d'appréciation a dépassé toutes les espérances. Tant sur le plan de la qualité que sur celui de l'efficacité, le verdict est clair. C'est sans doute la campagne qui aura obtenu les

meilleures marques d'appréciation. Les médias spécialisés du monde de la communication ainsi que des publications à grande portée ont salué cette réalisation.



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ÉDUC'ALCOOL

Connaissez-vous les membres du conseil d'administration d'Éduc'alcool ? Ces neuf personnes, élues par l'assemblée générale, déterminent les orientations générales de l'organisme et se réunissent tous les deux mois à cette fin. Brève présentation de quatre femmes et cinq hommes engagés socialement :

**Jean-Guy Dubuc**, président d'Éduc'alcool, est un éditorialiste, auteur et commentateur bien connu. Il est conseil de direction en communication.

**Robert Demoy**, vice-président, est issu du secteur des cidres. Oenologue de formation, il est propriétaire de la cidrerie Verger du Minot.

**Sylvain Laporte**, secrétaire, est issu du secteur des vins. Il est directeur du marketing - alimentation à la Maison des Futailles.

**Marcelle Girard**, trésorière, est issue de la SAQ où elle exerce les fonctions de vice-présidente, développement stratégique et communications.

**Louise Nadeau** est psychologue et auteure. Elle est professeure titulaire au département de psychologie de l'Université de Montréal.

**Charles Côté** est un grand commis de l'État québécois. Il est président de la Régie des alcools des courses et des jeux.

**Dominique-Ann Coffin**, issue du secteur des agences de représentation, est présidente-directrice générale de LCC Vins et Spiritueux.

**Loïc Lefebvre** est administrateur. Issu du secteur des distillateurs, il est directeur des ventes pour le Québec chez Bacardi Canada.

**Valérie Bizier** est sexologue. Issue de l'action communautaire, elle est animatrice et intervenante à la Maison des jeunes L'Imagerie.

### À NOTER À VOTRE AGENDA !

LE MERCREDI 12 MAI 2004,  
C'EST L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ÉDUC'ALCOOL  
À LA MAISON DU GOUVERNEUR.



# LES PROGRAMMES POUR LES JEUNES EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

Quatre programmes d'Éduc'alcool adressés aux jeunes roulent à pleine capacité et sont renouvelés cette année encore, compte tenu de leur succès et de leur efficacité. Ces programmes visent différents groupes et ont tous le même objectif : informer les jeunes sur l'alcool et ses effets, les amener à se connaître eux-mêmes et à connaître leurs limites, développer chez eux la culture du goût au détriment de celle de l'ivresse et insister sur l'importance de la modération lorsqu'ils en sont rendus à consommer de l'alcool.



« À toi de juger » est le doyen des programmes d'Éduc'alcool. Des guides pédagogiques intégrés aux programmes officiels du ministère de l'Éducation sont destinés aux enseignants en formation personnelle et sociale des niveaux primaire second cycle et secondaire, premier et second cycle. Une méthode serrée de cueillette des commentaires et suggestions des enseignants permet à Éduc'alcool d'améliorer le programme annuellement.



Lancé il y a trois ans sur le site Internet d'Éduc'alcool, « Questions d'alcool : À toi de jouer » consiste en une série de capsules dynamiques destinées aux jeunes des niveaux primaire à collégial. En visitant le site d'Éduc'alcool, que ce soit en classe ou seuls, les jeunes peuvent se renseigner sur divers sujets liés à la consommation : biologie, histoire, culture, sciences sociales. Tout est mis à profit pour intéresser les jeunes et leurs enseignants. Une campagne de promotion du programme est menée dans les publications destinées aux enseignants.



Troisième édition également pour le concours « S'éclater avec modération ». Mené conjointement avec l'Esplanade des jeunes sur Internet, ce programme s'adresse à des jeunes qui sont plus difficiles à rejoindre. À travers le réseau de maisons des jeunes, des équipes de création conçoivent et réalisent des œuvres (roman-photo et mosaïque) sur un thème donné. Cette année, c'est la résistance aux pressions des pairs que les jeunes doivent illustrer. Le thème : J'affirme ma modération. Le mandat : Avec quels sentiments, arguments et actions réponds-tu aux personnes qui t'incitent à surconsommer de l'alcool ?



Deuxième édition du tournoi Impro Éduc'alcool-Juste pour rire. Les deux organismes organisent des tournois dans les écoles de toutes les régions du Québec. Des équipes d'impro se forment, des tournois locaux s'organisent. Les écoles forment des clubs de fans (cela contribue à augmenter la portée du message) et un thème sur trois traite de la modération dans la consommation. Deux demi-finales à Montréal et à Québec et une grande finale qui se déroule à l'occasion du Mondial d'Impro Juste pour rire devant des centaines de spectateurs. Et les gagnants affrontent de vrais pros de l'impro.

# BRÈVES

• Éduc'alcool lancera bientôt un débat en ses rangs sur un projet de **Code d'éthique** de l'industrie québécoise des boissons alcooliques. Ce projet proposé par le président à la dernière assemblée générale promet d'être passionnant. Une version préliminaire sera soumise sous peu à la réflexion du conseil d'administration. Elle couvrira divers aspects des pratiques liées à la commercialisation, à la promotion et à la vente des boissons alcoolisées. Inspiré de codes d'éthique de divers autres pays, il sera cependant adapté à la réalité québécoise et largement discuté par les membres d'Éduc'alcool. À suivre.

• C'est sous le thème « **L'été, il y a juste le soleil qu'on aime chaud** », qu'Éduc'alcool a mené l'été dernier une campagne de cartes postales gratuites qui a connu un succès étonnant pour cette période de l'année. Les dizaines de milliers de cartes se sont en effet envolées, rappelant l'importance de la modération à une époque où les messages de responsabilisation sont plutôt rares.

• L'Association canadienne des sociétés des alcools fera de la **sécurité sur les sentiers et sur l'eau** le thème majeur de sa campagne commune de 2004. La campagne visera les conducteurs de véhicules tous terrains (VTT), de motoneiges et de motomarines. C'est Éduc'alcool qui coordonne et anime les activités du comité de responsabilité sociale de l'association. Cette année, c'est la société des alcools du Nouveau-Brunswick qui est chargée de créer la campagne.

• Plus d'une cinquantaine de **stations de radio** ont répondu favorablement à la

demande d'Éduc'alcool de passer sans frais ses messages dans le cadre de leur contribution sociale. On a donc pu entendre « L'âne », « Le singe » et « Le verre de trop » régulièrement au cours des dernières années. Pour Noël, cette année, les stations nous ont demandé de renouveler nos messages, ce que le conseil d'administration a autorisé. Il y a fort à parier qu'on entendra du nouveau lors de la période des fêtes.

• Les **publications d'Éduc'alcool** sont très recherchées. Que ce soit par la ligne téléphonique 1-888-ALCOOL1 ou par le site Internet, les commandes affluent et il a fallu réimprimer de multiples publications. Parmi les « best-sellers » : Boire. Conduire. Choisir. , Alcool et Santé, « Les équivalences » et les affiches de nos campagnes destinées aux étudiants.

• Le **site Internet** d'Éduc'alcool fait sans bruit son petit bonhomme de chemin. Au dernier décompte, il avait dépassé les 7 millions et demi de visiteurs depuis sa mise en ligne le 1<sup>er</sup> juillet 1996, il y a sept ans et demi. Cela fait une moyenne d'un million de visites par année. C'est cependant la croissance continue du site et ses conséquences sur la diffusion du message d'Éduc'alcool qui sont à retenir, même si on ne peut comparer son achalandage à celui des sites commerciaux et de divertissement.

• Le dossier des **étiquettes de mise en garde** sur les bouteilles d'alcool fait toujours l'objet d'un suivi systématique d'Éduc'alcool. Une présentation des programmes d'information sur la grossesse et l'alcool qui ont été mis sur pied dans différentes provinces a été faite aux autorités du ministère fédéral de la Santé.

Ces programmes sont bien plus efficaces que les éventuelles étiquettes de mise en garde dont l'inefficacité a été maintes fois prouvée.

• C'est avec le projet « **Coup de foudre** » qu'Éduc'alcool a contribué au dernier salon Célébration Jeunesse, auquel se sont rendus des milliers de jeunes à Montréal et à Québec. On connaît le principe : des jeunes gens et des jeunes filles doivent choisir un partenaire qu'ils ne voient pas à partir des réponses que les candidats potentiels apportent à leurs questions. La particularité du jeu, c'est que la consommation responsable d'alcool était le principal critère. Amusant et instructif.

• Les projets de programmes Parents-adolescents ont fait l'objet d'une table ronde internationale lors de la conférence annuelle du **Conseil international sur les problèmes d'alcoolisme et de toxicomanies** au conseil d'administration duquel le directeur général d'Éduc'alcool vient d'être réélu. Six experts en ce domaine sont venus présenter leurs expériences, ce qui a largement enrichi notre réflexion sur cette question. Une excellente source d'inspiration.

• La **situation financière** d'Éduc'alcool demeure au beau fixe. Les multiples projets menés par notre organisme se font toujours dans le respect de règles rigoureuses et sous la supervision constante du conseil d'administration. Toutefois, Éduc'alcool a ralenti ses investissements dans de nouveaux programmes pour se doter d'une petite cagnotte afin de produire et de promouvoir le programme Parents-adolescents.

**NOUVELLES  
NOUVELLES  
Éduc'alcool**

BULLETIN D'INFORMATION  
**Dépôt légal :**  
Bibliothèque nationale du Québec

**Conseil d'administration :**

Jean-Guy Dubuc, Robert Demoy,  
Sylvain Laporte, Marcelle Girard,  
Louise Nadeau, Dominique-Ann Coffin,  
Valérie Bizier, Charles Côté, Loïc Lefebvre

**Direction générale :**

Hubert Sacy

**Comité de rédaction :**

Jean-Guy Dubuc, Hubert Sacy,  
Sonia Duguay

**Graphisme :**

bleu blanc rouge

**Adresse de correspondance :**

606, rue Cathcart, bureau 700  
Montréal (Québec) H3B 1K9

**Téléphone :** (514) 875-7454

**Télécopieur :** (514) 875-5990

**Courriel :** info@educalcoool.qc.ca

**Internet :** www.educalcoool.qc.ca